

## L'ASSURANCE MONT-ROYAL

Compagnie Indépendante (Incendie)

Bureaux : 1720 rue Notre-Dame

Con St-François-Xavier, MONTREAL  
 RODOLPHE FORGET, Président.  
 J. E. CLÉMENT, Jr., Gérant-Général.

### "La Providence"

ASSURANCE CONTRE LE FEU

Bureau Principal : 52, rue St-Jacques,  
 MONTREAL.

SPECIALITES: Risques Commerciaux à 20 p.c. de  
 réduction - Pourquoi tous les marchands ne  
 profiteraient-ils pas de ce grand avantage? La Cie  
 n'a aucune réclamation non payée - On demande  
 des Agents - S'adresser à

L. A. PICARD, Gérant.

## Sun Life Assurance Company of Canada

Bureau Principal, - MONTREAL

L'homme habile à prendre des assurances et  
 qui veut conduire son affaire d'une manière  
 strictement honnête et honorable, a une excel-  
 lente occasion de le faire dans cette Compagnie  
 "Prosper et Progressive." Ecrivez au Surin-  
 tendant des Agences à Montréal.

## LA PROVINCIALE

Assurance-Mutuelle-Incendie

Bureau-Chef: EDIFICE GUARDIAN  
 160, RUB ST-JACQUES  
 MONTREAL.

Sécurités absolues. Taux raisonnables.  
 AGENTS demandés dans toutes les localités.

## LA CANADA LIFE A PAYÉ

en 1905, aux détenteurs de polices ou  
 à leurs représentants : : : : :

**\$3,272,000**

contre des paiements similaires de

**\$4,954,000**

faits par les vingt-et-une autres com-  
 pagnies Canadiennes.

(ETABLIE 1853)

## The Phoenix Insurance Company OF BROOKLYN

TOTAL DE L'ACTIF - - \$7,112,413.30

Robert Hampson & Son, Agents,  
 89 rue St-Sacrement, Montréal

# Assurances

## LA COMMISSION DES AGENTS D'AS- SURANCE CONTRE L'INCENDIE

Tout le monde admet que la proportion  
 des dépenses et des pertes est plus éle-  
 vée qu'il n'est nécessaire. Une commis-  
 sion uniforme, nette et adéquate rédui-  
 rait cette proportion, et cette réduction  
 permettrait d'abaisser les taux sur la plu-  
 part des classes.

Cette commission nette et adéquate de-  
 vrait être les seuls frais à supporter par  
 la compagnie pour rétribuer les services  
 des agents. Les frais de poste, etc., de-  
 vraient être éliminés, et le règlement des  
 petites pertes ainsi que tous les autres  
 travaux usuels d'une agence devraient  
 être accomplis par l'agent, sans frais.

Des taux différents de commission ne  
 peuvent pas être justifiés, que ces taux  
 soit basés sur les classes ou les localités.  
 L'assurance étant une taxe devrait s'éten-  
 dre uniformément, comme toutes les au-  
 tres taxes, à toutes les classes et dans  
 toutes les localités. La plupart des agents  
 seraient satisfaits, s'ils étaient tous payés  
 de la même manière, et la plupart de ceux  
 qui paient des primes seraient contents  
 si tous payaient proportionnellement. La  
 commission à échelons est basée sur une  
 iniquité, ou sur une fausseté, ou sur les  
 deux choses. Si la commission à éche-  
 lons est basée sur des taux non équita-  
 bles, elle est injustifiable en principe et  
 répréhensible en pratique; elle encourage  
 la malhonnêteté, engendre la friction et  
 produit la démoralisation.

La théorie que de petits risques de-  
 vraient être à taux plus élevés en pro-  
 portion que les gros risques est contraire  
 à tout principe de taxation, et prétendre  
 qu'il en coûte plus à l'agent pour les as-  
 surer est une chose fallacieuse. En règle  
 générale, les petits risques oubliés pen-  
 dant trois ans paient aussi bien l'agent  
 que les gros risques pour lesquels il faut  
 lutter chaque année et qui, pendant la  
 durée de la police, demandent une atten-  
 tion constante. Le paiement d'un taux  
 de commission plus élevé dans les grands  
 centres commerciaux qu'ailleurs n'est pas  
 défendable et donne lieu à une critique  
 illimitée, à de l'irritation et à du méco-  
 tentement.

Le prétexte qu'il en coûte plus pour  
 faire affaires dans certaines localités que  
 dans d'autres n'est pas en lui-même une  
 bonne raison pour le paiement d'une com-  
 mission plus élevée. En réalité, une  
 bonne partie du coût extra est illégitime;  
 elle se fait sous forme de rabais et de  
 courtages et la balance est généralement  
 compensée par le plus grand volume des  
 transactions.—C. H. Woodworth.

## COMPAGNIE MONTREAL-CANADA.

d'Assurance contre l'Incendie

Ci-devant  
 LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE  
 CONTRE LE FEU DE LA CITE DE MONTREAL.

ETABLIE EN 1859

Capital autorisé - - - -	\$1,000,000.00
Actif net excédant - - - -	460,000.00
Dépot au gouvernement du Canada pour la garantie des porteurs de polices - - - - -	90,000.00
Sinistres payés à date - - - -	888,021.10
Cie indépendante. Taux modérés.	

J. B. LAFLEUR, - - - - - Président  
 L. J. MCGHEE, - - - - - Directeur-Gérant

BUREAU PRINCIPAL:

59 rue St-Jacques, Edifice "La Presse"

MONTREAL

On demande des agents pour les localités non  
 représentées.

Enfermez vos soucis de bureau dans  
 votre place d'affaires pendant la nuit. Il  
 pourrait arriver que le lendemain matin  
 ils aient disparu.

## WESTERN

Assurance Co.

Compagnie d'Assurance contre l'Incendie  
 et sur la Marine  
 INCORPORÉE EN 1851

ACTIF, au-delà de - - - \$3,570,000  
 REVENU pour 1906, au-delà de 3,609,000

Bureau Principal: TORONTO, Ont

Hon. GEO. A. COX, Président.

W. H. BROCK, Vice-Président.

W. B. MEIKLE, Gérant-Général.

C. C. FOSTER, Secrétaire.

Succursale de Montréal:

189 rue Saint-Jacques.

ROBT. BICKERDIKE, Gérant

## COMPAGNIE D'ASSURANCE (CONTRE L'INCENDIE)

# MANITOBA

Polices garanties par la Liverpool & London &  
 Globe Insurance Company.

Pour Agences, s'adresser au Bureau-Chef:

112 rue St-Jacques, Montréal.

E. S. CLOUSTON, Ecr., Président.

J. GARDNER THOMPSON,

Vice-Président et Directeur Gérant.

W. M. JACKSON, Secrétaire.

J. W. BINNIE, Assistant-Secrétaire.

La Cie d'Assurance sur la Vie

## "METROPOLITAN"

Incorporée par l'état de New-York.)

ACTIF: \$176,000,000.00

Le nombre des Polices 9,019,137 en vi-  
 gueur, est plus élevé que celui de toute au-  
 tre compagnie sur le continent d'Amérique.

En 1906 la "Metropolitan" a fait, en Ca-  
 nada, des opérations d'assurance, au chiffre  
 de \$15,334,576 répartis en 86,764 polices  
 d'assurance.

Les Contrats d'assurance de la Compagnie  
 sont rédigés et écrits en langue française et  
 en langue anglaise.

La Compagnie a, dans la province de Qué-  
 bec, un service d'au moins 500 agents cana-  
 diens, experts à expliquer les avantages de  
 l'ASSURANCE SUR LA VIE.

De plus son dépot réel au Gouvernement  
 du Canada, pour protéger les Assurés, est de  
 plus de \$3,400,000.